



PREFETE D'EURE ET LOIR

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES  
D'EURE-ET-LOIR

**ARRETE RELATIF A LA DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT  
D'ECRONES**

**La Préfète d'Eure et Loir,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

**Vu** le Code rural et notamment les articles L.133-1, L.133-1 à L.133-6, R.133-1, R.133-1 à R.133-153;

**Vu** l'arrêté préfectoral N° 2012065-0008 en date du 5 mars 2012 constituant l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de ESCRONES;

**Vu** la délibération en date du 17 juin 2014, par laquelle les membres du bureau de l'AFAF de ESCRONES, décident la dissolution de cette AFAF ainsi que le transfert de l'actif et du passif à la Commune de ESCRONES;

**Vu** la délibération en date du 20 juin 2014, par laquelle le conseil municipal de la commune de ESCRONES accepte le transfert de l'actif et du passif de l'AFAF de ESCRONES,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> septembre 2017, portant délégation de signature au profit de Monsieur Sylvain REVERCHON,

**Sur** proposition de Monsieur le Directeur Départemental des territoires d'Eure et Loir ;

**ARRETE**

**Article 1 :**

L'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de ESCRONES est dissoute. Cet arrêté prend effet à compter de la date de signature du présent acte.

**Article 2 :**

L'actif et le passif de cette association sont dévolus à la commune de ESCRONES.

**Article 3 :**

Monsieur le secrétaire général de la préfecture d'Eure et Loir, Monsieur le Directeur Départemental des Territoires d'Eure et Loir, Monsieur le Directeur des Finances publiques, Monsieur le maire de ESCRONES, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans un délai de quinze jours à compter de la date de sa publication en mairie de ESCRONES, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

A Chartres, le

**07 SEP. 2017**

Pour le Préfet et par délégation,  
le Directeur Départemental des Territoires

Pour le Directeur Départemental des Territoires  
Le Directeur Adjoint

  
**Nicolas HARDOUIN**